



Mesdames, Messieurs, chers Parents d'Elèves,

En conformité avec les directives du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, préconisant la modulation du montant de la contribution des familles en fonction de leurs revenus, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'OGEC de CAMBO-LES-BAINS en date du 10 janvier 2025, a décidé à l'unanimité, d'adapter pour la rentrée scolaire 2025/2026, la Cotisation Famille selon 3 critères de revenus.

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3
Revenu fiscal divisé par le nombre de parts	Entre 0 € et 12 999 €	Entre 13 000 € et 19 999 €	Au-dessus de 20 000 €
TARIF ANNUEL	350 € / 10 mois	400 € / 10 mois	450 € / 10 mois

Si vous ne souhaitez pas fournir votre avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué directement.

Nous vous confirmons que le forfait est calculé sur 10 mois, bien que toutes les charges (salaires, loyers ...) sont versées sur 12 mois...

Nous espérons que ces dispositions établies dans un souci de justice et d'équité seront comprises par tous.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers Parents d'Elèves, nos sincères salutations.

P/le Conseil d'Administration

Corine Othatéguy
Présidente

OGEC de CAMBO les BAINS
Ecole Sainte-Marie - Collège Saint-Michel
"Etchehandia" - Allée Ed. Rostand
64250 CAMBO les BAINS